



ENVIRONNEMENT

Un diagnostic pour préserver la ressource en eau !

Vos terres sont situées sur un bassin versant ou une aire de captage? La Chambre d'agriculture propose actuellement des diagnostics sur votre exploitation. L'objectif est de participer à la préservation de la qualité de l'eau et des sols pour une agriculture pérenne. Grâce aux partenariats avec la collectivité locale et l'agence de l'eau, l'expertise et les conseils sont proposés sans participation financière pour l'agriculteur. Vous souhaitez réaliser un bilan? Profitez de cette action!

Rendez-vous avec Michaël Manceau, céréalier et viticulteur dans le Chinonais, pour parler de son expérience.



L'agriculteur est adjoint à la commune de Seuilly. Il est souvent en contact avec les habitants et a pris conscience des inquiétudes de la population quant au respect de l'environnement. Il a une famille, des enfants et souhaite travailler de son mieux pour préserver les ressources naturelles pour les futures générations.

La communauté de communes Chinon Vienne et Loire a sollicité la Chambre d'agriculture, en 2019, pour une étude sur la ressource en eau. Il a naturellement intégré le groupe de travail d'agriculteurs sur le sujet de la qualité de l'eau et des sols.

Son exploitation est située sur les bassins versants du Négron et de la Vienne, et également sur les aires d'alimentation des captages du Chinonais.

En 2021, il a accepté de réaliser un diagnostic de son exploitation avec un agent de la Chambre d'agriculture.

« Je n'ai eu aucun frais financier à engager. Grâce à mon abonnement au logiciel mes parcelles et des enregistrements à jour, l'audit de mon exploitation, sur trois ans, ne m'a demandé que quelques heures avec le conseiller. Puis la restitution des résultats s'est faite en une heure chez moi.

Cela m'a permis de me situer au niveau des nitrates. Je sais désormais que sur ces dernières années, mes apports azotés et les quantités produites via mes cultures sont équilibrées. Cela fait plaisir de savoir qu'on travaille correctement. »

Il est prévu prochainement que les agriculteurs du secteur se réunissent pour partager leurs résultats de diagnostic. Cela permettra de comparer, d'échanger et d'envisager une évolution des pratiques pour réduire son impact sur l'environnement sur une démarche volontaire.

Michaël a désormais engagé un suivi agronomique annuel pour mieux comprendre le fonctionnement de ses sols. Et il est prêt à refaire un diagnostic dans quelques années : « C'est important de réaliser un suivi régulier pour pérenniser les résultats.

J'encourage d'autres collègues à réaliser ce diagnostic. On peut avoir des idées préconçues et être surpris du résultat! Je suis satisfait de participer à ce type de démarche pour prendre de la hauteur sur la gestion de mon entreprise, être dans une démarche d'amélioration et ainsi participer à proposer une agriculture plus acceptable pour tous ».

3 questions à...

Julien Martinez,

chargé de projets agro-environnement à la Chambre d'agriculture

Le diagnostic Bassin versant, c'est quoi exactement?

« C'est un outil pour avoir une vision 360° de son exploitation. En fonction du bilan, on peut ensuite mettre en place un programme d'actions pour participer à améliorer la qualité de l'eau de la rivière ou de l'aire de captage. »

Combien d'agriculteurs sont concernés en Indre-et-Loire actuellement ?

« Au-moins 300 exploitations. Il faut profiter de la prise en charge financière de l'audit par les différents partenaires pour le réaliser. C'est un excellent outil pour se situer et éventuellement engager une démarche d'amélioration. »

Qui faut-il contacter?

« Nous sommes plusieurs conseillers à animer les groupes de travail d'agriculteurs situés sur les bassins versants et à réaliser les audits. Pour plus d'informations, contactez l'équipe Environnement au 02 47 48 37 06 ou par mail à environnement@cda37.fr »

INSTALLATION - TRANSMISSION

La Chambre vous accompagne dans vos projets!

Rencontre avec deux participants du Forum Installation-Transmission, organisé par la Chambre d'agriculture, en mai dernier à Chambray-lès-Tours.



Jean, 67 ans, est installé depuis 1984 sur une exploitation céréalière lochoise de 170 hectares, dont la moitié en bio. Il envisage de transmettre sa ferme à échéance un an et demi ou deux ans à sa fille Mathilde, 24 ans, qui est actuellement en service civique.

CDA 37 : Pourquoi souhaitezvous transmettre votre ferme?

Jean: « J'ai toujours souhaité qu'un de mes enfants reprenne la ferme. Tous les trois ont baigné dans l'agriculture depuis leur enfance mais les deux premiers ont pris des voies différentes. J'ai eu la surprise d'apprendre que ma benjamine Mathilde était intéressée. A présent, je veux anticiper la reprise et c'est la raison de notre venue au Forum Installation-Transmission organisé par la Chambre d'agriculture ».

CDA 37 : Quelles sont les motivations qui vous poussent à reprendre la ferme de votre père ?

Mathilde: « C'est là où j'ai grandi et cela me ferait de la peine que celle-ci soit vendue. Actuellement en train de préparer le concours pour devenir professeur des écoles, j'envisage d'être double active, agricultrice et enseignante, car cela me permettrait de sécuriser les revenus. Pour cela, je vais avoir besoin d'une formation car le métier d'agriculteur ne s'improvise pas. D'autant que j'ai l'ambition de passer toute l'exploitation en bio ».

CDA 37 : Qu'avez-vous appris lors de ce Forum Installation-Transmission ?

Jean: « Nous avons appris beaucoup de choses: les échanges avec les conseillers de la Chambre nous ont permis d'entrevoir des difficultés que l'on ne soupçonnait pas, comme par exemple la nécessité de monter un dossier de demande d'autorisation d'exploiter. De l'extérieur, la transmission peut paraître un véritable parcours du combattant ».

Mathilde: «Le Point Accueil Installation de la Chambre permet de poser tout le projet sur le papier et de bénéficier d'un véritable accompagnement pour les démarches à entreprendre. La Chambre m'a proposé un rendez-vous personnalisé afin d'affiner mon projet de reprise ».

Vous êtes porteur d'un projet agricole ou vous souhaitez transmettre votre entreprise?

Contactez l'équipe Installation - Transmission au 02 47 48 37 47

GRANDES CULTURES

RDV au Champ : un point d'orgue pour les GDA!

En mai dernier, la Chambre d'agriculture organisait sa traditionnelle journée professionnelle RDV au Champ. En direct du centre INRAe Val de Loire situé à Nouzilly, plusieurs centaines de personnes ont pu découvrir les nouveautés : expérimentations en plein champ, nouvelles technologies, dernières informations techniques... Parmi les agriculteurs présents, de nombreux membres des Groupements de Développement Agricole (GDA). Cette journée est un point d'orgue des travaux menés tout au long de l'année dans les groupes.

Rencontre avec Grégoire Janvier, céréalier, lors de l'événement RDV au Champ

Installé à Neuvy-le-Roi sur 164 hectares depuis 2016, Grégoire est membre du GDA Nord Touraine depuis son installation.

Il nous explique que le GDA lui

permet de conforter ses idées dans un métier bien complexe.

« Nous mutualisons nos connaissances, nous échangeons régulièrement avec d'autres agriculteurs et nous réalisons des essais sur nos exploitations pour améliorer nos pratiques ».

Le dernier test réalisé chez lui est l'utilisation de purin avec des huiles essentielles en vue de baisser les doses de fongicides et insecticides.

« L'adhésion au GDA me revient à moins de 3 € par hectare. Cela me rapporte bien plus que cela me coûte! Nous avons aussi la chance d'avoir un groupe d'agriculteurs dynamique et un conseiller qui nous suit de près sur le terrain, c'est la bonne recette! ».

Grégoire vient à chaque RDV au Champ. « Cette journée permet de prendre connaissance d'innovations: bineuse, robotisation, essais Ophyto...; mais aussi de nous rappeler les fondamentaux. On sort de notre ferme, et on peut prendre du recul sur nos pratiques. Cela permet aussi de rencontrer des partenaires, des conseillers et d'autres collègues, venus de tout le département, dans une ambiance conviviale. Il y a aussi des exposants intéressants : cette année, j'ai rencontré la SABOC qui propose une diversification des cultures et de l'assolement ».





Pierre Maudet et Grégoire Janvier

Le point de vue de Pierre Maudet, apprenti agronome à la Chambre d'agriculture

Pour résoudre un problème d'adventices, les agriculteurs ont plus de questions à se poser aujourd'hui qu'il y a 30 ans!

Il y a plusieurs décennies, un produit répondait à un problème. L'augmentation des adventices résistantes à certains herbicides, combinée à une règlementation plus stricte autour de l'accès aux produits phytopharmaceutiques, obligent les agriculteurs à revoir leur raisonnement. La maitrise du désherbage passe désormais par l'activation de plusieurs leviers.

L'agronomie revient au centre des réflexions. On cherche d'abord à travailler sur l'assolement, les dates de semis, le travail du sol, les modalités de semis, le nettoyage du matériel...

C'est dans un deuxième temps qu'on actionne le levier chimique pour finaliser le travail, avec la bonne dose au bon moment.

Il faut bien connaître ses terres et savoir s'adapter à son territoire.

C'est là notre mission en tant que conseiller GDA d'accompagner un maximum d'agriculteurs avec notre connaissance des sols et nos compétences en agronomie!

La plateforme d'essais de l'INRAe ainsi que les tests réalisés chez nos adhérents nous permettent d'avancer ensemble pour relever les défis de demain!

Pour rejoindre le GDA de votre secteur : 02 47 48 37 47





Chambray-lès-Tours • 08/09 | 14 h - 17 h

PROAGRI

MON CSP

Neuvyle-Roi 12/09 | 9 h - 12 h 12/09 | 14 h - 17 h 28/09 | 9 h - 12 h

28/09 | 14 h - 17 h

Bléré ● 07/09 | 9 h - 12 h

Ferrière-sur-Beaulieu

05/09 | 9 h - 12 h

Srédits photos : Benjamin Dubuis, photographe

Ferrière-Larçon 07/09 | 9h - 12h 07/09 | 14h - 17h

Le-Grand-Pressigny

sauf certification HVE (niveau 3) et AB.

Il doit être validé avant le 1er janvier 2024.

La réalisation du Conseil Stratégique Phytosanitaire (CSP) : diagnostic et plan d'actions devient obligatoire.

▶ Toutes les exploitations agricoles sont concernées

▶ 2 conseils seront à réaliser en 5 ans.

Si vous souhaitez être accompagné, n'hésitez pas à nous contacter :

02 47 48 37 96 - csp@cda37.fr

La CA37 a souscrit une police d'assurance pour ses activités de conseil.